



Les VERT-E-S suisses
Joanna Haupt
Waisenhausplatz 21
3011 Bern
joanna.haupt@gruene.ch
031 511 93 20

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation
SEFRI
Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin
3003 Bern

Par e-mail :
info.dsre@seco.admin.ch

Berne, le 15 octobre 2025

Réponse à la consultation sur la Loi fédérale sur le soutien aux expositions nationales (LSEN)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Vous avez invité les VERT-E-S à prendre position dans le cadre de la consultation mentionnée en titre. Nous vous remercions de cette invitation et prenons position comme suit.

Appréciation générale

À l'heure de la multiplication des attaques contre la démocratie, du retour de la guerre sur le continent européen et des menaces de plus en plus concrètes que fait peser le réchauffement climatique sur notre pays, il est essentiel de réfléchir collectivement aux valeurs de la Suisse et de réaffirmer les fondements de la cohésion nationale et du vivre-ensemble. Les VERT-E-S soutiennent donc sur le principe les efforts du Conseil fédéral visant à organiser une nouvelle exposition nationale. Nous souhaitons toutefois soulever plusieurs points qui nous semblent essentiels à l'heure du changement climatique et face aux coupures budgétaires prévues.

Exigences en matière de durabilité

Du point de vue des VERT-E-S, la future exposition nationale devra répondre à des exigences élevées en matière de durabilité et garantir de bonnes conditions de travail aux nombreuses personnes impliquées dans l'exposition (artistes, artisan-e-s, médiateur-ice-s, personnel d'accueil, etc.). Une exposition nationale doit servir la cohésion nationale et offrir une caisse de résonance à la diversité de la scène artistique suisse. La question du bénéfice marchand doit donc être totalement secondaire. Ces objectifs devraient être mentionnés explicitement à l'art. 2 de la LSEN.

Nous demandons la reformulation suivante :

- Art. 2 let. c : « proposer des solutions pour un développement ~~réussi~~ durable du pays, qui tiennent compte des défis et des opportunités qui se présentent à la Suisse »

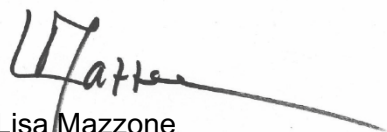
- Art. 4, let. d : « une étude de faisabilité (y compris une analyse de risques) ainsi qu'un plan de durabilité ; exposant de manière explicite les mesures adoptées en vue de la préservation de l'environnement, et comportant un dispositif détaillé relatif à la réutilisation, sur le long terme, des espaces et des matériaux employés »
- Art. 8, let. c [ajout] : « L'organisme responsable s'engage à assurer le respect de normes élevées en matière de conditions de travail pour l'ensemble des prestataires de services et des artistes mobilisés dans le cadre de la manifestation. »

Implication financière de la Confédération à l'heure des coupures budgétaires

Le secteur culturel est actuellement touché de plein fouet par le paquet d'économie du Conseil fédéral. Dans une telle situation, une aide financière aussi élevée à une exposition nationale ne saurait se justifier. Nous acceptons donc que la Confédération participe à 30% des coûts de la prochaine exposition nationale, à condition d'un renoncement à toutes les coupures budgétaires prévues dans le domaine de la culture.

A cette occasion, nous rappelons une nouvelle fois notre opposition au « programme d'allègement budgétaire » dans son entièreté, un paquet d'économie déséquilibré, injuste, anti-social et totalement inutile au vu de l'excellente situation financière globale de la Confédération. La Suisse a le devoir et les moyens d'investir dans son avenir !

Avec nos salutations distinguées,



Lisa Mazzone
Présidente



Joanna Haupt
Secrétaire politique